



## Temps succession

-----  
Par Mstpht

Bonjour,

Ma mère est décédée depuis plus d'un an et demi. La succession traîne depuis, les échanges avec le notaire sont particulièrement compliqués, il ne réponds jamais à mes appels, ni à mes mails. Il y a plus de 3 semaines il m'a dit qu'il avait enfin tous les documents pour débloquer les comptes bancaires et procéder au versement de la succession, je lui demande en vain combien de temps cela va t'il prendre mais je n'ai pas de réponses.

Savez-vous approximativement le délais que cela prends ?

Je vous remercie.

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Pour communiquer avec un notaire quand la situation est difficile, il faut passer par un courrier recommandé. Mais je pense que vous pouvez encore compter quelques semaines de délai.

-----  
Par Rambotte

Moi je dirais qu'il faut se rendre physiquement en son étude... Il n'y a pas obligation de répondre à un courrier recommandé...

C'est beaucoup plus difficile pour un notaire de ne pas prononcer un seul mot face à une personne qui lui pose une question dans son bureau... Alors que c'est très facile de ne pas répondre à un mail ou à un courrier.